



CONVOCATION : 11.09.2020

Affichage : 11.09.2020

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Présents : 10 – Votants : 13

L'an deux mil vingt, le 15 septembre à 20h40, le conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune en raison des mesures sanitaires imposées par l'épidémie de COVID-19 sous la présidence de monsieur Alain SCRIBE, maire.

Étaient présents : M. Alain SCRIBE, Mme Véronique BOUTEILLER, Mme Evelyne LAMANDÉ, , Mme Maryse MONNIER, Mme Clairette SOHIER, Mme Marion HOTTIN
M. Michel NOSTRADAMUS, M. Vladimir FELICIJAN, M. Michel GRIMOIN, M. Michel LAQUAY.

Étaient absents : M. Jean-Claude CORNET, Mme Floriane BIMIER,
Mme Aude LELIÈVRE a donné pouvoir à Mme Maryse MONNIER,
M. Christian AUBERT a donné pouvoir à M. Vladimir FÉLICIJAN,
M. Gérard POUCHAIN a donné pouvoir à M. Alain SCRIBE

Mme Evelyne LAMANDÉ a été désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour : Monsieur le maire sollicite le conseil municipal pour ajouter trois points à l'ordre du jour

- Changement du réseau d'assainissement sous charte qualité à respecter
- Décision modificative n°1 au budget assainissement
- Changement de deux candélabres

Sa demande est acceptée à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu de la séance du 04 septembre 2020

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé, à l'unanimité, par les conseillers municipaux.

2020-58 : Approbation de la modification de l'affectation du résultat 2019 du budget principal

Vu l'excédent de clôture en section de fonctionnement : 307 372,12 €

Vu le déficit de clôture en section d'investissement : -91 050,12 €

A l'unanimité de ses membres, le conseil municipal décide la modification de l'affectation suivante :

- 91 050,12 € en excédent de fonctionnement capitalisé - Article 1068
- 216 322 ,00 € en excédent de fonctionnement reporté - Article 002

2020-59 : Approbation du modificatif du budget principal 2020

A l'unanimité de ses membres, le conseil municipal vote le modificatif du budget principal de l'exercice 2020, se présentant ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses :	581 470, 78 €
Recettes	952 348, 90 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Équilibrée en dépenses et en recettes :	207 081,39 €
---	--------------

2020-60 : Évolution de la rémunération d'un agent administratif territorial

Monsieur le maire rappelle les éléments de la délibération 2020-39 approuvée à l'unanimité par les membres du conseil municipal lors de sa séance du 4 septembre dernier, ainsi que le statut administratif et les salaires des deux secrétaires, madame Virginie ALIBAUD et madame Christine BURIN.

Le RIFSEEP permet une juste rétribution de madame Virginie ALIBAUD selon le travail qu'elle effectue, et de rétribuer madame Christine BURIN selon son grade.

Les membres du conseil municipal à l'unanimité approuvent la validation des plafonds de rémunération proposés par le maire selon le tableau ci-joint.

2020-61 : Résiliation de la ligne téléphonique de l'atelier auprès de Orange

Pour des raisons d'économie, le conseil municipal décide à l'unanimité de résilier l'abonnement de la ligne téléphonique de l'atelier qui n'est pas utilisée.

2020-62 : Demande de subvention du CLNA

Une nouvelle activité de kayak est initiée par le C.L.N.A. sur la Seulles, dont le coût s'élève à 77 703 euros. Le C.L.N.A. a demandé plusieurs subventions dont une sollicitation au fond LEADER. Cette subvention ne peut être obtenue qu'avec des co-financements publics.

Une subvention de 1600 euros a été votée par la communauté de communes Seulles Terre et Mer, le C.L.N.A. demande la même participation à la commune d'Asnelles pour l'achat d'un minibus.

Le minibus pourra être mis à la disposition de la commune si besoin.

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité l'attribution d'une subvention de 1600 euros au C.L.N.A.

2020-63 : Changement du réseau d'assainissement sous charte qualité à respecter

Le réseau d'assainissement rue du Devonshire Regiment, rue The Dorset Regiment et rue du Débarquement devra être réhabilité.

Le coût de cette réhabilitation du réseau a été évalué à 512 400 euros TTC.

L'agence de l'eau financerait ces travaux à hauteur de 40% et consentirait un prêt à taux 0 de 20% sous réserve de respecter une charte qualité.

Les travaux seraient réalisés en deux tranches : septembre 2021 – septembre 2022.

Les membres du conseil municipal décident d'engager les travaux de renouvellement des réseaux d'eaux usées sur les rue du Débarquement, rue The Dorset Regiment et rue Devonshire Regiment sous charte qualité. Le montant prévisionnel de l'opération a été estimé à la somme de 427 000 euros HT soit 512 400 euros TTC. Le conseil municipal autorise également M. Le Maire à solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour cette opération.

2020-64 : Décision modificative n°1 au budget assainissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES 042 Opération ordre transfert entre section (compte 6811) + 8 000 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES 022 Dépenses imprévues - 8000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES 001 Solde de la section d'investissement reporté + 0,40 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES 020 Dépenses imprévues + 0,40 €

Décision modificative approuvée à l'unanimité des voix.

2020-65 : Changement de deux candélabres

Monsieur le maire propose le remplacement de deux réverbères situés allée Neptune et rue de l'Abbé Galopin pour un montant de 1584 euros TTC proposé par ENGIE.

Les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité le devis d'ENGIE.

Tous les points ayant été délibérés, la séance est close à 21h55.

Le procès-verbal a été signé par le maire et les autres membres présents.

Asnelles, le 15 septembre 2020

Le Maire, Alain SCRIBE

